COMMUNE DE GAVISSE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 11 JUILLET 2016

PRESENTS: MM. TEMPESTINI - REDINGE - ANNEAR - WAGNER - DOS SANTOS TENENTE -

MMES GARSI - FERRARI - BRIAULT

ABSENTS EXCUSES: Monsieur MARTEL ayant donné procuration à Monsieur WAGNER

Monsieur VAGNER ayant donné procuration à Monsieur REDINGE

ABSENTS NON EXCUSES: M. FRÖHLINGER – MAURICE – MAILLOU – ARNOULD - VILLEM

1- MISE EN PLACE D'UN RESEAU WIFI A L'ECOLE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les travaux de mise en place d'un réseau wifi à l'école Erckmann Chatrian à la Sté LAMBERT de Metz pour un montant de 5 502,50 € HT soit 6 603,00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

2- <u>DEVIS D'ASSISTANCE A LA REDACTION DU DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) ET DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)</u>

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte à l'unanimité le devis de la Sté APAVE pour l'assistance à la rédaction du dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et du plan communal de sauvegarde (PCS) pour un montant de 3 620,00 € HT, soit 4 344,00 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

3- AVENANT AU MARCHE VRD DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Les travaux d'enfouissement de la ligne téléphonique alimentant l'accueil périscolaire s'avèrent nécessaires, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant au marché VRD de la Sté EUROVIA pour un montant de 2 826,82 € HT, soit 3 392,12 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

4- AVENANT AU MARCHE ELECTRICITE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les travaux d'équipement électrique du sous-sol de l'accueil périscolaire s'avèrent indispensables, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'avenant au marché Electricité de la Sté COVELY INEO pour un montant de 2 968,25 € HT, soit 3 561,90 € TTC et atorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

5- ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE DE l'ASSOCIATION LES CATT'MOMES DE CATTENOM

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser un chèque d'un montant de 12 578,26 € en remboursement d'un trop versé sur l'exercice 2015 à l'association les Catt'Mômes de Cattenom qui gère le périscolaire.

6- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2EME CLASSE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu qu'il convient de reclasser un agent et de renforcer les effectifs à l'école maternelle.

Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à temps non complet, soit 20,28 heures, à compter du 1^{er} Septembre 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter la proposition de Monsieur le Maire.
- de modifier ainsi le tableau des emplois.

Les crédits correspondants sont prévus au budget primitif 2016.

7- <u>SUPPRESSION ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2EME</u> CLASSE

Le fonctionnement des services de la Commune nécessite la suppression d'un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à 26 heures et la création d'un nouvel emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à 18,82 heures. Cet emploi concerne l'entretien des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire propose :

- La suppression du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 26 heures.
- La création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à 18,82 heures.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} Septembre 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide d'adopter les modifications du tableau des emplois.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont prévus au budget primitif 2016.

FAIT ET AFFICHE A GAVISSE LE 12 JUILLET 2016

Le Maire: Jean WAGNER